

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ
﴿ وَلِكُلِّ أُمَّةٍ جَعَلْنَا مَنْسَكًا لِيَذْكُرُوا اسْمَ اللَّهِ عَلَىٰ مَا رَزَقَهُمْ مِنْ
بِهِيمَةٍ الْأَنْعَامِ فَالْهُنَمُ إِلَهٌ وَاحِدٌ فَلَهُ أَسْلَمُوا وَبَشِّرِ الْمُخْبِتِينَ ﴾ (٣٤)
سورة الحج، ٣٤

عَنْ أَبِي سَعِيدٍ الْخُدْرِيِّ عَنِ النَّبِيِّ (صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ) قَالَ:
« أَيُّمَا مُؤْمِنٍ أَطْعَمَ مُؤْمِنًا عَلَىٰ جُوعٍ أَطْعَمَهُ اللَّهُ يَوْمَ الْقِيَامَةِ مِنْ
ثَمَارِ الْجَنَّةِ »...»
الترمذي، صفة القيامة، ١٨

Mes chers frères !

Si Allah le veut, nous célébrerons mercredi prochain la fête du Sacrifice (Aïd al-Adha). Le rite du sacrifice ne se limite pas à l'abattage d'un animal : c'est un acte d'adoration. C'est l'expression de la soumission du serviteur envers son Seigneur.

Le Coran nous dit à ce sujet : « **A chaque communauté, Nous avons assigné un rite sacrificiel, afin qu'ils prononcent le nom d'Allah sur la bête de cheptel qu'Il leur a attribuée. Votre Dieu est certes un Dieu unique. Soumettez-vous donc à Lui. Et fais bonne annonce à ceux qui s'humilient** »¹

Allah le Très-Haut nous a ainsi rappelé que l'essence du sacrifice réside dans la pureté de l'intention (ikhlâs). Ce qui compte, c'est l'esprit avec lequel cet acte est accompli.

Chers croyants !

Le rite du sacrifice nous a été légué par les prophètes Ibrâhîm (as) et Ismâîl (as). Leur sincérité est confirmée par Allah dans le Coran : « **Puis quand tous deux se furent soumis à l'ordre d'Allah...** »²

L'histoire d'Ibrâhîm (as) est l'un des plus beaux exemples de soumission à Allah. En accomplissant notre sacrifice, nous devons nous en souvenir et éliminer tout ce qui empêche notre soumission à Allah.

Le sacrifice est également l'un des plus beaux exemples de partage et de fraternité. Partager la viande du sacrifice avec les nécessiteux renforce l'esprit de solidarité. Aujourd'hui, dans de nombreuses régions du monde, des personnes luttent contre la faim, la guerre et la pauvreté. N'oublions pas que nos biens nous sont confiés en dépôt, et soyons sensibles aux besoins des plus démunis. Allah dit dans le Coran :

« **Ceux qui, de nuit et de jour, en secret et ouvertement, dépensent leurs biens (dans les bonnes œuvres), ont leur salaire auprès de leur Seigneur. Ils n'ont rien à craindre et ils ne seront point affligés.** »³

En effet, le sens du partage est l'une des valeurs majeures de notre religion. Un croyant ne peut se coucher le ventre plein alors que son voisin a faim. Notre Prophète (saw) a dit : « *Quiconque nourrit un croyant affamé, étanche la soif d'un croyant assoiffé ou habille un croyant dans le besoin, Allah lui accordera en retour, au Paradis...* »⁴ une récompense équivalente.

Chers fidèles !

Comme vous le savez, l'association HASENE organise depuis des années la campagne du sacrifice. Cette année, elle sollicite à nouveau votre soutien. N'hésitez surtout pas à lui confier votre sacrifice et ainsi contribuer à cette belle action.

Chers croyants !

Le mardi 26 mars sera le jour d'Arafat (9 du mois de Dhûl-Hijja). Le Prophète (saw) a dit : « *Le pèlerinage, c'est Arafat.* » Ce jour-là, des millions de pèlerins se tiendront à Arafat, méditant sur le sens de leur existence. Les regrets se transformeront en repentir. Des millions se tiendront debout, espérant un pèlerinage accepté. Puisse Allah exaucer leurs invocations et accepter le pèlerinage de tous nos frères et sœurs. Puisse-Il associer nos propres invocations à celles qui seront formulées à Arafat, inchaAllah.

N'oublions pas de prononcer les takbirat de Tachrîq à partir de la prière du Fajr du jour d'Arafat. Ces takbirat se disent une fois après chaque prière obligatoire, jusqu'à la prière de l'Asr du 4ème jour de la fête. La formule est : « **Allâhou akbar, Allâhou akbar, lâ ilâha illallâhou wallâhou akbar. Allâhou akbar wa lillâhil-hamd.** »

Qu'il prie seul ou derrière un imam, qu'il soit voyageur ou non, homme ou femme, chacun doit les prononcer. Par ces takbirat, glorifions Allah, et célébrons la fête avec joie.



¹ Sourate Al-Hajj, 22:34

² Sourate As-Saffat, 37:103

³ Sourate Al-Baqara, 2:274

⁴ Tirmidhî, Qiyâma, 18